

VERVIERS Conseil communal

Le Grand-Théâtre rouvert partiellement

Certaines parties pourraient être parfois rouvertes, avant et pendant les travaux de restauration, qui débuteraient en 2022

● **Franck DESTREBECQ**

A lors que le bâtiment est sous la surveillance du service des travaux, assure-t-il - qu'il n'y a plus, par exemple, d'arbustes qui poussent dans les corniches -, l'échevin de la Culture et du Patrimoine, Jean-François Istasse (PS), a indiqué au conseil communal de ce lundi soir que « nous envisageons de rouvrir partiellement le Grand-Théâtre, par exemple pour des ateliers sur la scène. Un projet en ce sens pourrait déjà voir le jour ».

Ce serait alors bien avant les travaux de restauration de l'édifice, qu'il ne faut pas espérer avant 2022, et pour durer quatre ans, ce délai étant requis par toutes les phases préliminaires, que ce soit d'obtention des différentes autorisations (certificat de patrimoine, permis d'urbanisme) ou de conception. Justement, à ce propos, le conseil communal a voté, à l'unanimité, le dossier de l'accord-cadre par lequel la Ville espère obtenir les 13 millions d'euros de subsides promis l'an dernier par le (précédent) gouvernement wallon. Cette manne représente 95 % des frais de restauration des parties classées du Grand-Théâtre, à laquelle devrait s'ajouter un complément de 4 % de la Province.

On est encore loin des 23,2 millions - tout l'édifice n'est pas classé - selon l'estimation du bureau d'architecture désigné comme auteur de projet. D'où les inquié-

tudes émises par la conseillère communale Marie-Christine Pironnet (opposition MR) sur le financement du solde non subsidié. D'autant que l'auteur de projet, dans son rapport déposé à la Ville au début du mois de septembre, avance des options possibles, des suppléments (comme une extension contemporaine du Grand-Théâtre pour y placer une scène en plus, un podium rétractable dans le foyer, une possibilité d'utiliser le parterre sans sièges, etc.) pour un total de 6,7 millions (hors honoraires d'architectes).

Aucune décision n'a été prise quant à l'acceptation ou non de l'une ou l'autre de ces options, a insisté l'échevin Istasse. Et cela dépendra notamment (fortement ?) des autres subsides que la Ville pourrait décrocher, surtout auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en charge de la Culture. ■